

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2024

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET C. DESROUSSEUX H. LEDOUX JM. DELANNOY C. MERCIER A. DEVEMY G. MONTAY H. DUMOULIN S. GLINEUR S. SPOTO B. MERESSE B. LE MIGNENT C. RIFF F. COQUELET JC. REZIGA

Etaient excusés : MP. THUILLET L. PHILIPPE S. PIROTTE A. AIT BAHA V. PORQUET I. PLOUVIER C. GRAND A. MALABOEUF L. BLONDEAU

Procurations respectives à : D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET C. RIFF C. DESROUSSEUX P. BAUDRIN H. LEDOUX A. DEVEMY B. MERESSE

Présents : 18

Votants : 27

I. COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2024

Adopté à l'unanimité

II. BUDGET COMMUNAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Voir documents en votre possession.

La maire ne prend pas part aux débats ni au vote.

Adopté par 22 pour et 4 abstentions

12 avril 2024	VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023	
et publication du		
12 avril 2024	vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :	
	<u>Investissement</u>	
	Dépenses	Prévu : 1 663 401,00
		Réalisé : 863 189,27
		Reste à réaliser : 446 438,19
	Recettes	Prévu : 1 663 401,00
		Réalisé : 614 946,58
		Reste à réaliser : 213 896,23
	<u>Fonctionnement</u>	
	Dépenses	Prévu : 4 163 667,00
		Réalisé : 2 594 688,14
		Reste à réaliser : 0,00
	Recettes	Prévu : 4 163 667,00
		Réalisé : 4 221 718,34
		Reste à réaliser : 0,00
	<u>Résultat de clôture de l'exercice</u>	
	Investissement :	-248 242,69
	Fonctionnement :	1 627 030,20
	Résultat global :	1 378 787,51

III. AFFECTATION DES RÉSULTATS

Voir documents en votre possession

et publication du

12 avril 2024

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	618 618,91
	- un excédent reporté de :	1 008 411,29
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 627 030,20
	- un déficit d'investissement de :	248 242,69
	- un déficit des restes à réaliser de :	232 541,96
	Soit un besoin de financement de :	480 784,65
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	1 627 030,20
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	480 784,65
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 146 245,55
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	248 242,69

Adopté par 23 pour et 4 abstentions

Discussion :

H. Ledoux : 9000 € de dépenses de mobilier pour la salle du conseil que nous n'utilisons pas. Va-t-on pouvoir y aller un jour ?

D. Ramez : L'ancienne salle du conseil n'est pas accessible aux PMR. Il faudrait mettre un ascenseur mais ce serait très cher et n'est donc pas une priorité. La décision a été prise de faire les réunions de conseil municipal à la salle Aragon.

C. Collet : L'ancienne salle du conseil sert comme salle de réunion plusieurs fois par semaine et la dépense n'est donc pas du tout inutile. Le mobilier acheté est modulaire et permet donc de s'adapter au nombre de participants. Le mobilier en place avait plus de 40 ans et cette dépense était donc totalement justifiée.

D. Ramez : la salle de réunion en rez-de-chaussée de la mairie est devenue une salle de visio depuis le Covid et est donc souvent indisponible. La rénovation de l'ancienne salle du conseil a été faite en interne par nos ouvriers. Quand la salle Aragon sera en travaux, nous irons à la salle Lohberger.

IV. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte de gestion de Monsieur le Percepteur du Service de gestion comptable.


Adopté à l'unanimité

V. DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Monsieur Damien RAMEZ, Adjoint aux Finances prend la parole.

Il rappelle les obligations légales concernant le débat d'orientation budgétaire :

- 1) Le débat d'orientation budgétaire constitue la phase préalable au vote du budget primitif
 - 2) Il est obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants.
 - 3) Ce débat permet à l'assemblée délibérante :
 - D'avoir connaissance des grandes orientations budgétaires de l'exercice et des engagements pluriannuels qui préfigurent les priorités du budget primitif,
 - De pouvoir discuter de ces grandes orientations,
 - D'être informée sur la situation financière de la collectivité.
 - 4) Une délibération prend acte de la tenue du débat.
- Le conseil municipal prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2024.



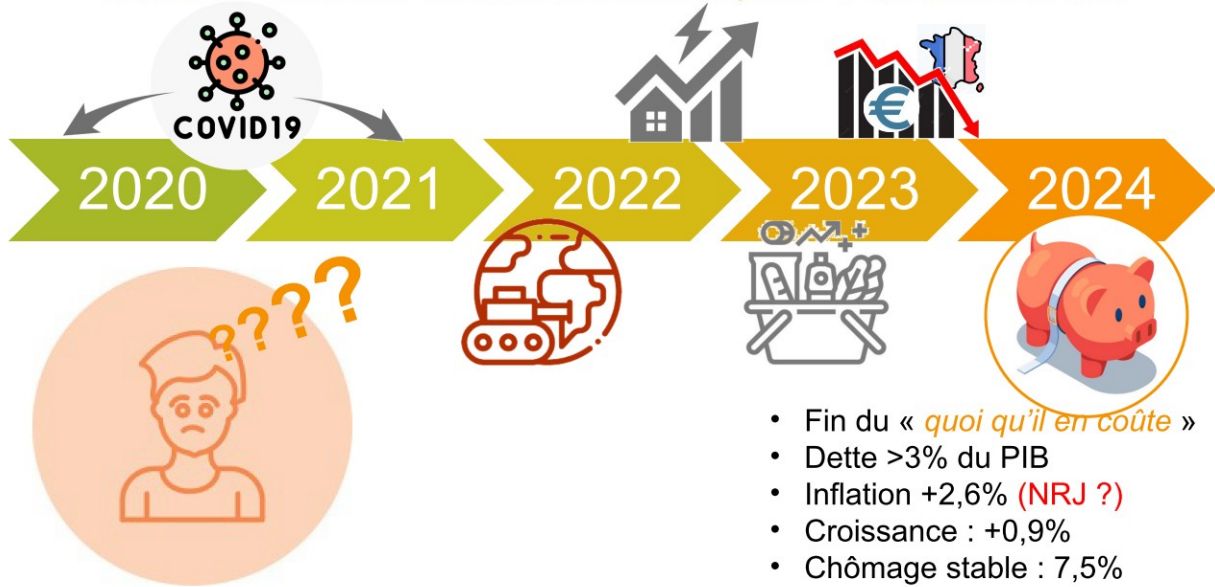
DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

2024

Conseil Municipal
10 avril 2024

CONTEXTE GENERAL

CONTEXTE ECONOMIQUE GENERAL



BUDGET 2024

SOUTIEN RÉAFFIRMÉ AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

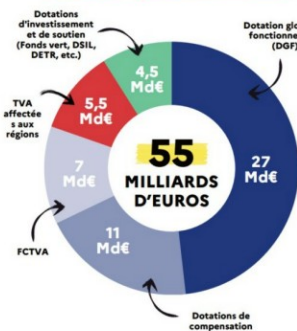
CONTEXTE ECONOMIQUE LOCAL

UN BUDGET QUI SOUTIEN LES ÉLUS AU QUOTIDIEN
EN FONCTIONNEMENT

UN BUDGET QUI SOUTIEN LES ÉLUS DANS LEURS PROJETS
EN INVESTISSEMENT

UN BUDGET QUI CONTRIBUE À LA TRANSITION ECOLOGIQUE

RÉPARTITION DU SOUTIEN DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS EN 2024



✓ +220M€ pour la dotation globale de fonctionnement (DGF2024) après une première augmentation de 320M€ en 2023

✓ Augmentation de la dotation titres sécurisés (DTS) à 100M€ pour poursuivre la réduction des délais d'obtention d'une carte d'identité ou d'un passeport

✓ 5,5M€ pour mieux protéger les élus grâce au plan de lutte national contre les violences faites aux élus (sécurisation ponctuelle de locaux, renforcement des sanctions, protection juridique)

✓ 12Md€ de soutien à l'investissement local en 2024

✓ Extension du périmètre du Fonds de Compensation de la TVA aux dépenses d'aménagements de terrain (+250M€), au total ce sont 7Md€ qui sont investis par l'Etat dans les territoires avec ce dispositif de soutien

✓ Plus de 8Md€ de subventions versées aux collectivités par les autres ministères (travail, Outre-mer, économie)

✓ Pérénnisation du Fonds vert et augmentation de son enveloppe à 2,5Md€

✓ Mobilisation de 100M€ pour la préservation du patrimoine naturel des campagnes avec le doublement de la dotation biodiversité et aménités rurales dans le cadre du plan France Ruralités

✓ 300M€ d'investissement "vert" avec le verdissement des dotations de droits communs (DETR, DSIL, DSID)

BUDGET 2024

On poursuit avec le
TRIO GAGNANT

BUDGET 2024



PRUDENCE



EFFICIENCE



**INVESTISSEMENT
STRUCTURANT**

FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement

	recettes courantes	excédent de fonctionnement reporté	recettes exceptionnelles	total
BP2023	3 114 496 €	1 008 411 €	1 200 €	4 124 107 €
BP2024	3 081 125 €	1 146 246 €	500 €	4 227 871 €
évolution €	- 33 371 €	137 835 €	- 700 €	103 764 €
évolution %	-1%	14%	-58%	3%

Les recettes courantes de fonctionnement seraient **en recul de 4%** par rapport à 2023 (réalisé) soit **124K€ de moins** (-1% par rapport au BP 2023).

- 80K€ de moins sur les dotations
- 16K€ de moins sur la participation de la CAF à l'ALSH
- Remboursement des contrats aidés : -15K€
- La fiscalité locale rapporterait 25K€ de plus sans augmentation des taux d'imposition

Dépenses de fonctionnement

	charges courantes	charges de personnel	charges financières	charges exceptionnelles	impôts/taxes	dotation aux amortissements	total
BP 2023	1 657 466 €	1 410 305 €	13 796 €	8 325 €	5 000 €	64 725 €	3 159 617 €
BP 2024	1 693 096 €	1 472 570 €	11 091 €	1 000 €	5 000 €	45 114 €	3 227 871 €
évolution €	35 630 €	62 265 €	- 2 705 €	- 7 325 €	- €	- 19 611 €	68 254 €
évolution %	2%	4%	-20%	-88%	0%	-30%	2%

Les charges à caractère général devraient rester stables par rapport au BP 2023.

- **104K€ de moins pour les dépenses d'énergie par rapport au BP 2023** pour s'ajuster sur le réalisé 2023
- **MAIS** nous avons prévu 144K€ de plus par rapport au réalisé 2023 pour faire face à une augmentation possible du prix du gaz et pour permettre de chauffer un peu plus la salle des sports à partir d'octobre)
- Comme l'année dernière, Nous avons bloqués 3 lignes de dépenses COVID pour un total de **165k€**

Dépenses de fonctionnement

- **+20K€** sur la prestation de cantine scolaire (augmentation des coûts)
- **+130K€** sur les entretiens et réparations par entreprise
 - Plus d'entretien de voirie (+8K€)
 - Entretien de terrain +30K€ (2 traitements pour les Hannetons)
 - Rattrapage du contrat de vidéosurveillance non facturé en 2023 (10K€)
 - 40K€ sur le contrat d'éclairage public.
 - 10K€ sur la réparation du camion Empirole

Dépenses de fonctionnement

- Les charges de personnel progressent de 58K€ par rapport au réalisé 2023 (+4%).
 - Augmentation sur le personnel titulaire (effet année pleine des augmentations de 2023 et primes 2024 pour 5K€)
 - Davantage de contrats aidés +40K€ (en remplacement d'un titulaire qui part en retraite)
- Les autres charges de gestion courante diminuent de 7.000€

TAUX
D'IMPOSITION



PROPOSITION
PAS DE CHANGEMENT
DES TAUX
PROPOSITION DE LA COMMISSION

INVESTISSEMENT



1.000.000€

Virés en investissement

PREVISIONNEL
TRAVAUX 2024

PREVISIONNEL INVESTISSEMENTS 2024

**Budget travaux
d'investissement
(BP hors op financières)**

1.635.020 €

- 446.438 € de RAR 2023
- 1.188.582 € de 2024

**rehabilitation complexe
Aragon**

542.202 €

**Travaux
d'économie
d'énergie**

447.545 €

**Travaux (aménagement
Urbain, bâtiments
communaux) et sécurité
(vidéoprotection, alarme)**

708.000 €

PROJET	PREV 2024	commentaire
RECURENT		
Matériel informatique	2 500 €	11 PC reconditionnés
Logiciels	7 200 €	récurrent - logiciel mairie
Achat matériel services techniques	5 000 €	
Trottoirs et voirie	110 000 €	- accès enrobé cimetière : C47- Rue PVC de VERCAUTEREN : 2.600€ - travaux trottoir rue Paul Lafargue (désouchage et réfection) : 70.000€ (arbitré) - passage PMR : 6.850€ unité (5 en 2024, 5 en 2025)
rideaux école et salle de danse	1 500 €	attente devis R2S
RAR 2023		
chauffage mairie	71 895 €	
toiture groupe scolaire	295 785 €	
Eclairage Public passage aux leds*	32 264,20 €	
Report 2023		
Achats de deux maisons	200 000 €	- maison Pirotte située à l'entrée du stade - logement de fonction gardien ? - maison CORNET entre l'école maternelle et élémentaire Pbl de succession
Aire de jeux	20 000 €	devis reçus avec bcp de mal. À finaliser
Autolaveuse	13 000 €	remplacement vétusté réparée on reprévoit en 2024
Extension du cimetière	46 494 €	

PROJET	PREV 2024	commentaire
nouvelle programmation 2024		
remplacement plaques de rue	10 000 €	profiter de la nouvelle résidence les médiévales pour remplacer les plaques de rue changement de la politique des signalétiques du CD59 (arrêt des signalétiques autres que celles du CD)
raccordement électrique ronds-points	40 000 €	en lien avec la convention signée en CM novembre
montée cimetière chemin Quérénaing	10 000 €	devis en attente de Raphaël - - 8.750€ de travaux externalisés - 1.250€ de grillage
menuiserie logement fonction + école élémentaire	22 550 €	permet des économies d'NRJ + vétusté 5 portes prévues, 2 portes prioritaires (11.200€)
porte entrée services techniques	3 100 €	porte vétuste
containers de stockage	3 000 €	Economie NRJ/vétusté - en prévision de la libération des locaux de la bibliothèque et couloneux
buts de foot	30 000 €	Sécurité - 8 buts à changer - terrain honneur, entraînement
remplacement des grilles terrain entraînement et pare-ballon	9 850 €	dégradation - les familles des enfants qui ont dégradé paieront
clôture côté mairie	2 050 €	grillage rigide à mettre
bloc éclairage évacuation école	10 000 €	sécurité
curage fossé fontenelle	10 000 €	obligation car inondation chez M. Trouillet en lien avec Eaux du Valenciennois (qui n'a pas fini les travaux) et Voies Navigables refaire une réunion avec VNF, CAVM, département, mairie

PROJET	PREV 2024	commentaire
nouvelle programmation 2024		
accessibilité PMR salle Lohberger	20 000 €	rampe d'accès
accessibilité PMR (dalles podotactiles et aides à l'orientation)	23 270 €	obligation réglementaire
accessibilité PMR WC carroire	20 000 €	obligation réglementaire - par société
porte entrée Epicerie sociale	4 500 €	vétusté
Vidéoprotection	50 000 €	achat groupé CAVM - toujours en attente arbitrage
Remplacement central badge salle aragon	1 400 €	
3 défibrillateurs	5 250 €	
Protection anti-parafoudre	5 700 €	Ecole primaire : 1632 TTC Cyber 756 TTC Maternelle : 1116 TTC Mairie : 720 TTC Carroire : 720 TTC Service Technique 720 TTC
rénovation complexe Aragon	542 202 €	
achat four carroire	3 510 €	
achats de poubelles	3 000 €	remplacement et nouveau

Le Maire remercie Damien Ramez et les services financiers pour leur travail.

VI. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Il est proposé de fixer les taux d'imposition pour l'année 2024 et d'appliquer une variation proportionnelle de coefficient : 1.

Cela équivaut à maintenir des taux communaux identiques à ceux appliqués en 2023.

	TAUX 2023	TAUX 2024	BASES	PRODUIT
Taxe d'habitation	23	23	164500	37 835
Foncier Bâti	37	37	2 925 000	1 082 250
Foncier non Bâti	86,41	86,41	103 900	89 780
TOTAL				1 209 865

Adopté à l'unanimité.

VII. QUESTIONS DIVERSES

Néant